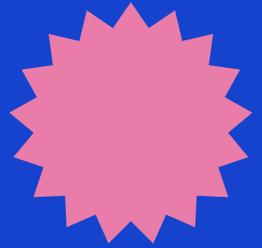


RAPPORT SUR LA DÉMOCRATIE À L'UNIVERSITÉ

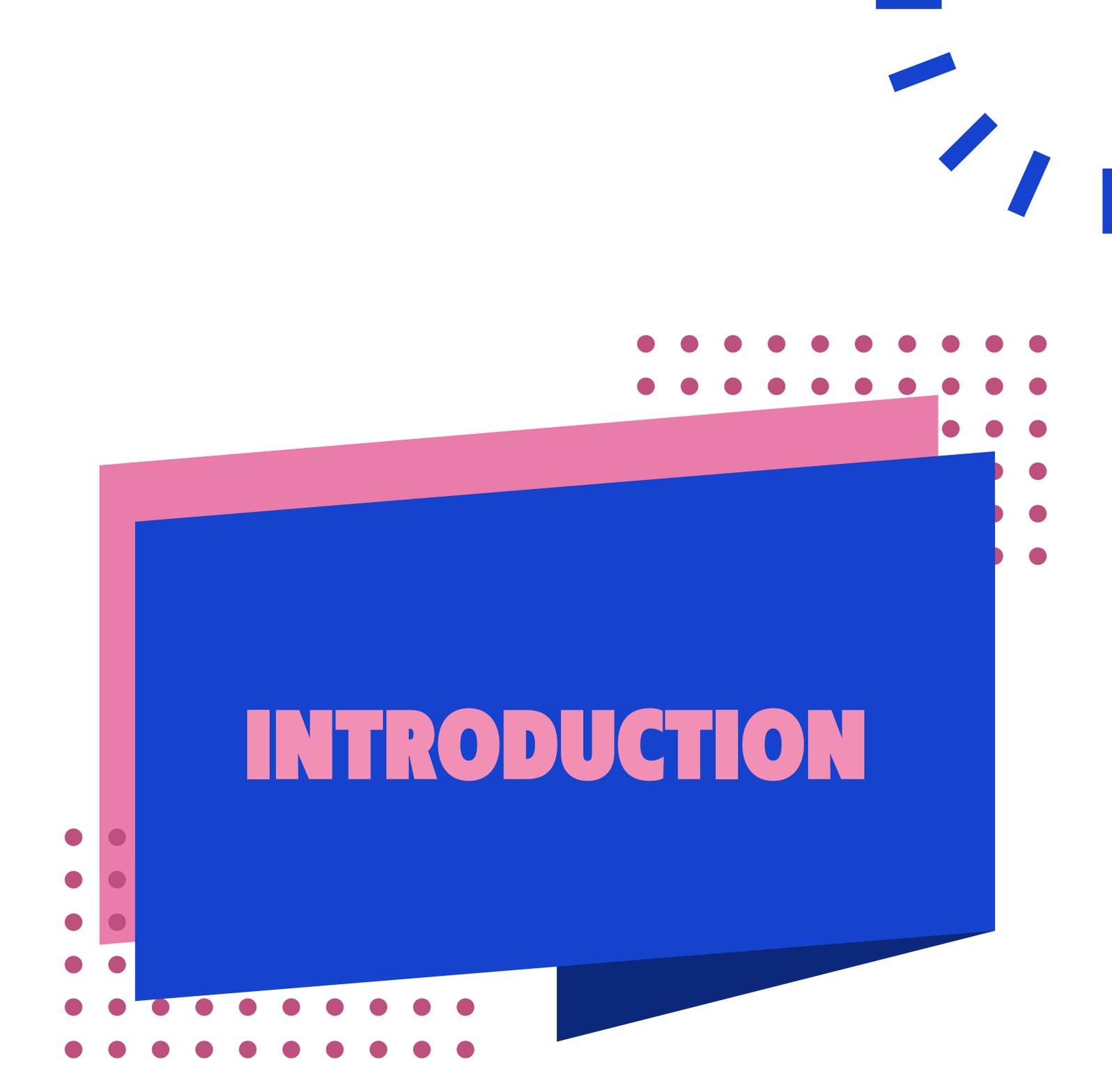


**Dans quelle mesure le cadre de la
démocratie à l'université de Bordeaux est-il
adapté aux aspirations, dispositions et aux
contraintes des étudiants.es ou des
changements devraient-ils être introduits ?**



Victor Adda, Lyam De Oliveira, Ulysse Iparraguirre, Olivia Larrue, Lise Levy, Ada Marchais,
Thaïna Michaud, Elisa Morant, Nicolas Plazanaet-Gibson, Antonin Quaranta, Amina Raymond,
Fanny Rigoni Bertrand, Nina Seynaeve Paries, Leila Yapi

Aidés par Sandrine Rui, Mickaël Larivière, Christophe Roiné

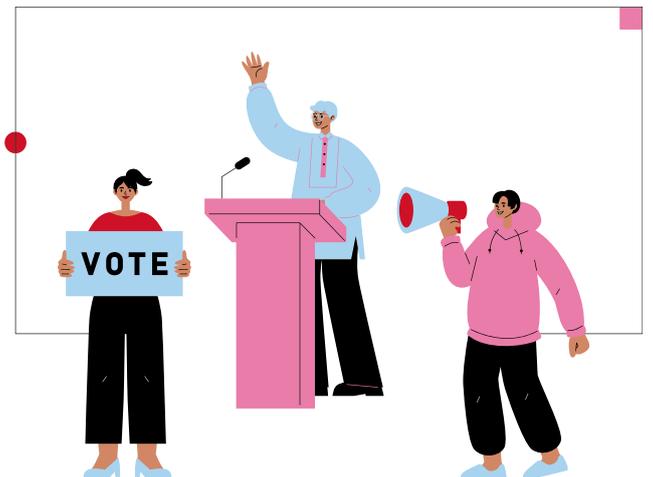


INTRODUCTION

Le cours Démocratie à l'université, qui s'est déroulé du 3/10 au 12/12 à l'Université de Bordeaux et proposé et encadré par les enseignants-chercheurs Sandrine RUI et Christophe ROINÉ ainsi que le vice-président étudiant Mickael LARIVIÈRE, vise à faire contribuer les étudiant.es à l'amélioration de la démocratie universitaire au travers d'une problématique sur le sujet.

Ce rapport présente donc les **recherches, constats et conclusions des 14 étudiant.es** issus de 3 filières différentes ayant participé à ce cours.

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'avenir portant les références ANR-20-IDES-0001 (ACT) et ANR-17-NCUN-0006 (NewDEAL)



SOMMAIRE

I- Introduction	p.2
II - Notre constat : Le cadre de la démocratie universitaire à l'UB est partiellement adapté aux dispositions, aspirations et contraintes des étudiant.es	p.8
1. Dispositions et aspirations	p.9
2. Sentiment d'appartenance	p.11
3. Rapport au temps	p.12
4. Quantité et qualité de l'information	p.13
5. Offre existante de participation	p.15
III - Nos propositions pour améliorer la démocratie universitaire de Bordeaux	p.17
1. Renforcer le sentiment d'appartenance	p.18
2. Amélioration de l'information étudiante	p.22
3. Amélioration et nouveaux moyens de participation étudiantes	p.24
4. Sans intermédiaire, les étudiants au plus près de la démocratie	p.26
IV - Annexe	p.28



Mieux comprendre les valeurs de l'Université

Mieux comprendre les principes de la démocratie et les mécanismes de gouvernance

Encourager la participation et l'engagement des étudiants

Découvrir comment fonctionnent les modèles participatifs dans d'autres universités en France et en Europe

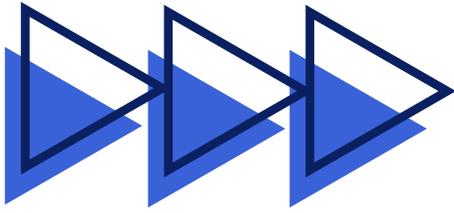
Identifier les facteurs qui influencent notre engagement

Imaginer de nouvelles façons de mieux inclure les étudiants, ici et ailleurs

Le calendrier des séances a été réparti sur 7 séances, pour un total de 20 heures. Les séances avaient lieu les jeudis de 17h à 19h45 aux dates suivantes : 3/10, 17/10, 7/11, 28/11, 5/12 et 12/12.

Le 20/01 étant la date du rendu de ce rapport auprès du vice président étudiant. Nous avons procédé en **3 phases de travail différentes** :

- Les **trois premières séances** ont été consacrées à la **phase d'appropriation et d'enquête** avec la réalisation d'entretiens croisés par deux, ce qui nous a permis de réaliser des **portraits étudiants** afin de comprendre ce qui motive ou freine la participation. Puis certains d'entre nous ont assisté à des **séances de conseils** pour voir et découvrir concrètement comment fonctionne la démocratie universitaire. D'autres ont procédé à une **navigation numérique** pour réaliser des comparaisons entre les systèmes de démocratie universitaire en France et en Europe afin de possiblement identifier des innovations et des manières d'améliorations. Enfin, nous avons eu l'opportunité d'**auditionner le président de l'Université de Bordeaux, Dean Lewis**. Cela nous a permis de recueillir un témoignage et une analyse utile à la réalisation du rapport.
- Les **deux séances suivantes** ont été consacrées à une **phase d'analyse et de délibération** ayant permis de nous donner des éléments de réponses pour pouvoir répondre à la problématique et de se mettre en accord collectivement.
- La **sixième séance** a été dédié à la **rédaction du rapport**, pour se préparer à la restitution publique prévue en janvier. Celle-ci durera environ une heure, avec la remise du rapport en présence d'invités.



14 étudiant.es entre 18 et 22 ans,
de filières et de niveaux différents :

**7 étudiant.es de
première année de
CPES (Cycle
Pluridisciplinaire
d'Études Supérieures)**

Victor Adda, Lyam De
Oliveira, Lise Levy-Quenot,
Ada Marchais, Elisa Morant,
Antonin Quaranta,
Nina Seynaeve Paries

**6 étudiant.es en
sociologie**

5 en première année :
Olivia Larrue, Thaïna
Michaud, Nicolas
Plazanaet-Gibson, Amina
Raymond, Leila Yapi
1 en deuxième année :
Fanny Rigoni Bertrand

**1 étudiant en
troisième année
d'Anthropologie
+ licence de
psychologie**

Ulysse Iparraguirre

Avant l'université :

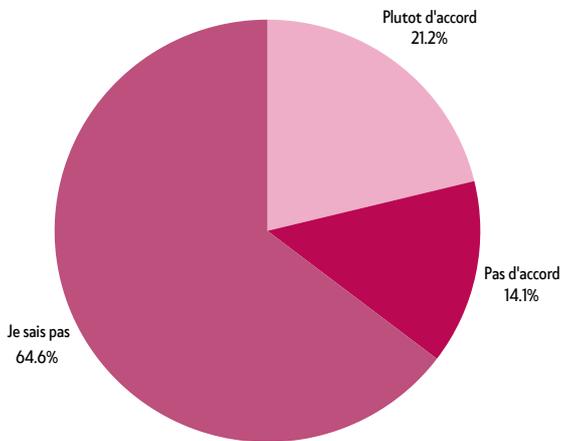
Une majorité d'entre nous a **déjà eu des engagements variés** : certains ont été délégué.es ou éco-délégué.es au collège ou au lycée. Tandis que d'autres, ont été bénévoles dans une ou plusieurs associations...

Engagement et participation au sein de notre université :

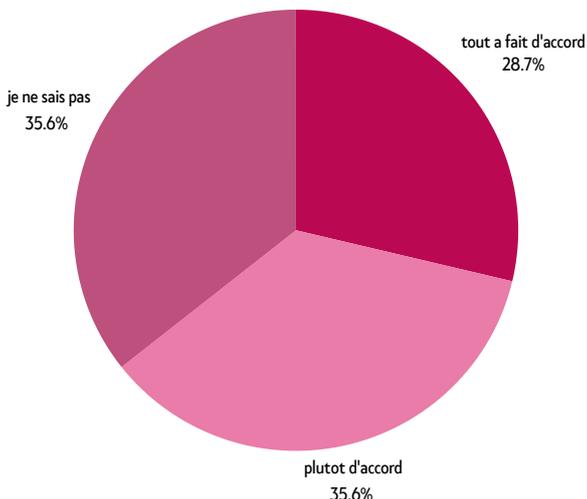
Plusieurs d'entre nous **votent ou ont pour ambition de voter** aux élections des représentants étudiants. Certaines personnes sont même **représentantes étudiantes siégeant au conseil de perfectionnement**. D'autres sont **membres de leur BDE, d'associations**, ou même **à l'origine de celles-ci**. Par exemple : l'une d'entre nous a créé l'association : " les amis du Scrub", au nom du journal qu'elle a créé. Ces expériences variées nous permettent donc d'avoir des **points de vue différents sur l'engagement**, selon nos parcours passés et présents.

Au **début de ce cours**, la majorité d'entre nous **manquait d'informations sur les dispositifs et les possibilités d'engagements au sein de l'université.**

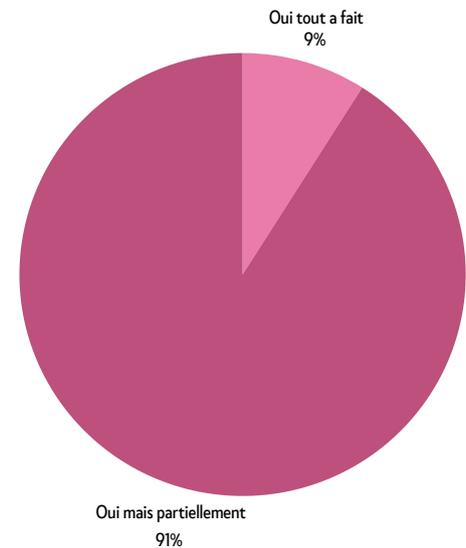
Ainsi 64% d'entre nous ne savaient pas si les possibilités de participation et d'engagement étudiants étaient adaptées aux aspirations, aux dispositions et aux contraintes des étudiant.es



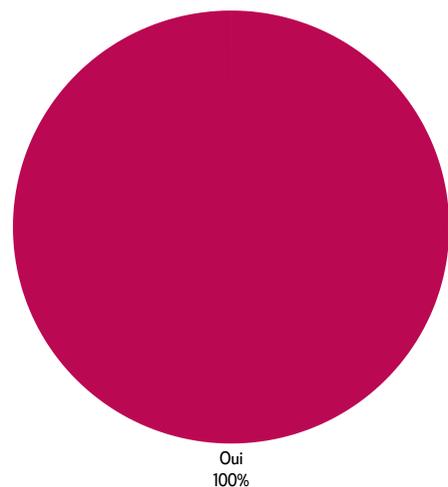
De plus, une part égale d'entre nous étaient **plutôt d'accord sur le fait que des changements devraient être introduits** pour favoriser la participation et l'engagement étudiant à l'Université de Bordeaux ou alors, ne savaient pas.

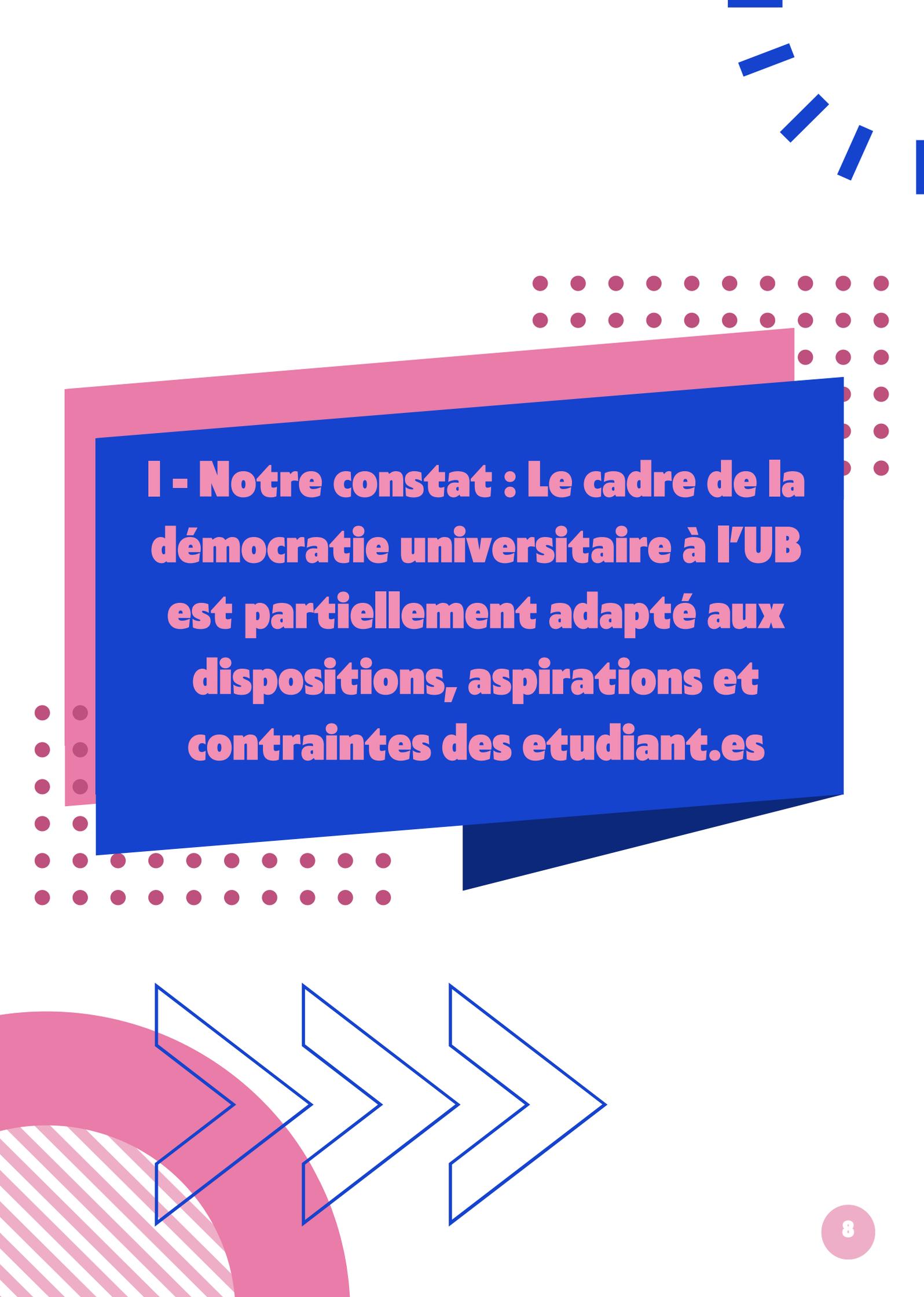


A présent, suite à nos recherches, à nos travaux et nos divers constats, nous sommes une **majorité à affirmer que le cadre de la démocratie universitaire à l'UB n'est adapté qu'en partie aux dispositions, aspirations et contraintes des étudiant.es.**



De plus, nous affirmons à 100% qu'il est **nécessaire que des changements soient introduits** pour améliorer le cadre de la démocratie universitaire





**I - Notre constat : Le cadre de la
démocratie universitaire à l'UB
est partiellement adapté aux
dispositions, aspirations et
contraintes des étudiant.es**

1) Dispositions et aspirations

Les étudiant.es sont souvent très différent.es au sein de la même université, tant dans leurs dispositions que dans leurs aspirations.

Dispositions :

Les dispositions des étudiant.es **influencent leur capacité à s'investir dans les activités, rôles et missions proposés par l'université.** Certaines dispositions, comme avoir été délégué de classe au collège ou au lycée, peuvent favoriser l'engagement des étudiants. D'autres, en revanche, peuvent amener certains à devenir des acteurs majeurs de l'établissement, comme des représentants des étudiants. Si, **pour beaucoup,** l'université semble être un **lieu de passage et un espace réservé à l'apprentissage,** pour **d'autres,** cet espace est également un **lieu de partage, de développement personnel et de découverte.** Cela montre que, si certain.es étudiant.es ont des **dispositions acquises par la socialisation** pour participer à des activités d'engagement, cela **ne suffit pas à expliquer l'engagement.**



Aspirations :

Cela nous amène à parler des aspirations. Une **aspiration peut être une simple envie, une idée fugace, ou bien un projet mûrement réfléchi.** Certain.es étudiant.es aspirent à créer une association, d'autres souhaitent sensibiliser leurs pairs à des causes comme le féminisme, le racisme ou la précarité. D'autres encore désirent faire partie d'un groupe qui discute et prend des décisions concernant les actions des responsables universitaires vis-à-vis des étudiant.es et des professeurs.

Si, **pour beaucoup,** les **aspirations diffèrent, elles restent cependant accessibles à tous.** Si l'on souhaite s'engager dans une association ou un emploi, il est tout à fait possible de passer par les dispositifs proposés par l'université pour être intégré ou orienté vers ce que l'on cherche. Les étudiant.es qui souhaitent rejoindre ou développer des associations sont soutenus par l'université (UB). Ceux qui cherchent un emploi, un logement, une aide financière, ou de l'aide pour les cours, etc., bénéficient aussi de l'accompagnement de l'UB.

1) Dispositions et aspirations

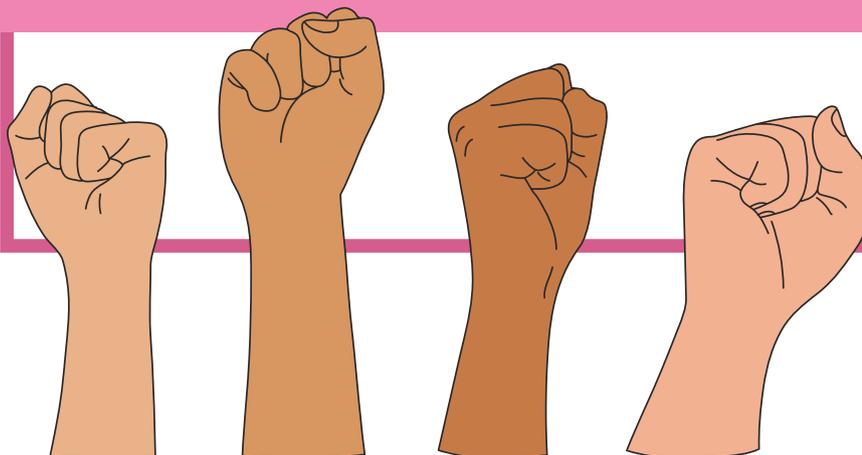
Cependant

Ces **dispositifs sont souvent mal connus**. Beaucoup d'étudiant.es pourraient en bénéficier, mais ignorent leur existence.

Pour de nombreux étudiant.es, créer, rejoindre ou simplement connaître une association est souvent difficile. Cela peut être dû à un **manque d'informations, à un manque d'affinité avec ce qui existe déjà ou à une méconnaissance de ce qu'il est possible de faire dans l'UB**. Compte tenu de la diversité d'offre d'engagement, les étudiants peuvent être relativement perdus dans leurs recherches. Certains dispositifs, bien qu'utiles, ne sont pas aussi visibles ou attractifs que le souhaiteraient les étudiant.es et le personnel universitaire, rendant ainsi **plus difficile l'investissement dans l'UB**.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce n'est **pas un manque d'envie qui empêche l'engagement, mais un manque de compréhension des dispositifs disponibles et un manque de dispositions qui rend difficile l'engagement des étudiants**.

On peut aussi affirmer que ceux qui sont engagés au sein de l'université sont, en majorité, également engagés à l'extérieur.



2) Sentiment d'appartenance

De plus, nous constatons que tous les **étudiant.es n'expriment pas un sentiment d'appartenance à l'université**. En effet, certain.es peuvent se sentir moins concerné.es, et nous observons un défaut d'intégration chez certain.es d'entre eux.

Remarque 1 : le sentiment d'appartenance est **plus fort chez les étudiant.es de deuxième et troisième année** que chez ceux de première année. En effet, plus un.e étudiant.e est avancé dans sa licence, plus il y a de chances qu'il/elle soit engagé.e au sein de l'université. Les étudiant.es en début de parcours pourraient alors se sentir moins intégrés. Cela pourrait s'expliquer par le **manque de connaissances d'un.e étudiant.e fraîchement arrivé.e à l'université**. Ces connaissances, acquises au fur et à mesure de son parcours, lui permettront progressivement de développer ce sentiment d'appartenance.



Remarque 2 : le manque de sentiment d'appartenance à l'Université de Bordeaux peut également être **lié à plusieurs aspects spécifiques à l'institution**. La **taille importante** de l'université peut créer un sentiment d'anonymat et de désengagement, tandis que la **dispersion géographique des campus** complique la création d'une communauté unifiée. De plus, un **déficit dans l'organisation ou la promotion d'activités étudiantes inclusives et fédératrices** peut limiter les opportunités d'interaction sociale et d'intégration. Par ailleurs, nous observons que des **procédures administratives complexes, ainsi qu'une communication institutionnelle jugée insuffisante ou impersonnelle**, peuvent renforcer ce sentiment de détachement.

Remarque 3 : le sentiment d'appartenance est également une **question très personnelle**. Certain.es étudiant.es considèrent l'université comme un **lieu de passage, où la question de l'appartenance est secondaire**, puisque de toute façon, un.e étudiant.e est destiné.e à se séparer de l'institution à la fin de son parcours. Pour d'autres, les études peuvent être perçues comme une **opportunité de laisser une trace au sein de l'université, ce qui renforce leur sentiment d'intégration**.

Remarque 4 : les **étudiant.es du CPES rencontrent davantage de difficultés à s'engager**. En effet, leur filière étant co-portée par le lycée Montaigne et l'UB, il semble que leur **intégration se fasse principalement au lycée, et qu'ils se sentent éloignés des possibilités d'activités, de participation et d'engagement** proposées par l'UB. Par exemple, ils ne reçoivent pas d'invitation pour des événements comme "Fête la rentrée", souffrent d'un manque d'informations, et suivent des cours dispersés sur plusieurs lieux et campus.

Enfin, il peut être intéressant de souligner que le modèle universitaire français, en comparaison avec d'autres systèmes universitaires, ne semble **pas particulièrement fédérateur**, ce qui **limite le développement du sentiment d'appartenance**.

3) Rapport au temps

Le temps n'est pas un réel frein, pour l'engagement à l'université, en effet nous avons pu constater que c'était surtout une **question de motivation et d'emploi du temps**. Aussi, le rapport au temps est subjectif, il s'agit d'une **capacité à s'organiser**.



Ainsi, **en L1**, les étudiant.es ont généralement **plus de temps libre**, mais malheureusement n'ont **pas les cartes en main nécessaires pour pouvoir s'engager pleinement** dans la vie universitaire. En effet, ils viennent d'arriver, ne connaissent pas encore les codes de l'université. C'est normal, c'est un nouveau monde qui s'ouvre à eux. Ce qui ralentit donc l'engagement au sein de l'université, bien que leurs emplois du temps devraient pouvoir leur permettre de s'engager. Ce **manque d'information peut créer une certaine frustration chez les étudiant.es, qui ont le souhait de s'engager**. Ils ne savent vers qui se tourner, ni où se rendre pour obtenir des informations plus amples et qui correspondent à leurs attentes, et finissent par baisser les bras. Certain.es admettent qu'ils/elles **obtiennent énormément d'informations d'un coup, mais qu'elles ne sont pas pertinentes ou ne les concernent pas**, ce qui crée une confusion, et de ce fait, les perd.

A contrario, les **L2 et L3** ont beaucoup **plus d'informations et peuvent s'engager, mais n'ont pas autant de temps** : en effet, leurs emplois du temps ne leur permettent pas de s'investir pleinement dans une activité, car ils/elles ont plus de travail personnel, plus de cours en présentiel, ce qui limite leurs temps d'engagement. Ceux-ci estiment aussi que **certains engagements prennent trop de place dans l'emploi du temps en général** et donc dans leur vie personnelle. Notre enquête a cependant démontré que certain.es se démarquent tout de même puisqu'ils/elles cumulent un ou plusieurs engagements universitaires, et réussissent leurs études.



Nos séances nous ont surtout montré que **les avis concernant le manque de temps sont très divergents**, en fonction des engagements pris, du niveau d'étude, d'un emploi en parallèle ou non, et surtout de la motivation. Certain.es ayant des contrats étudiants trouvent tout de même le moyen de s'engager alors que d'autres non. En revanche, certain.es ne cumulent pas de job étudiant et trouvent qu'il est dur de s'engager et que le temps est limité rien qu'à l'emploi du temps scolaire. Certain.es considèrent également, qu'avoir un job étudiant est une forme d'engagement, bien qu'il n'ait aucun lien avec l'université.

En clair, le **rapport au temps peut avoir des conséquences sur l'engagement**, et c'est un critère qui doit être pris en compte. Néanmoins, ce n'est **pas la cause principale du déclin de l'engagement universitaire**.

4) Quantité et qualité de l'information

Notre étude a permis de soulever plusieurs éléments concernant la qualité de l'information circulant au sein de la communauté universitaire.

Parmi ces éléments, la **surcharge informationnelle** apparaît comme l'un des problèmes les plus préoccupants. En effet, la **quantité d'informations diffusées chaque jour dans l'université est trop importante**, ce qui entraîne une forme de dilution de l'information réellement pertinente. Les **informations les plus importantes sont noyées par un flux d'informations moins essentielles.**

Effectivement, les étudiant.es rapportent que cette **avalanche d'informations**, couvrant une multitude de sujets, a tendance à **noyer les messages essentiels dans un flux continu difficile à trier.** Cette surcharge lasse les étudiant.es, qui ne parviennent plus à discerner l'important du futile et ne cherchent plus à le faire.

Un autre aspect que nous avons soulevé est la **nécessité pour les étudiant.es de pouvoir choisir les informations qu'ils/elles reçoivent**, afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Notre étude révèle que les étudiant.es souhaitent être en mesure de **personnaliser leur flux d'informations**, en sélectionnant les sujets qui les concernent directement ou qui les intéressent, qu'il s'agisse de la gestion de la vie universitaire, des initiatives étudiantes, des décisions administratives, ou encore des événements liés à la vie démocratique de l'établissement.

Permettre aux étudiant.es de définir leurs préférences d'information **contribuerait non seulement à une meilleure gestion de leur temps, mais aussi à une implication plus significative dans les processus décisionnels** de l'université. Un tel système favoriserait une démocratie plus participative et plus engagée, en donnant à chacun la possibilité de choisir et de prioriser les informations qui façonnent son expérience universitaire.

4) Quantité et qualité de l'information

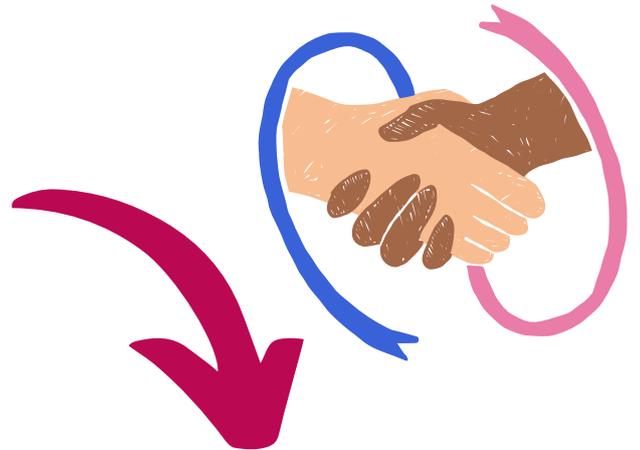
Enfin, un autre point essentiel relevé lors de l'étude concerne la **mauvaise communication autour des plateformes non officielles qui relaient des informations en continu**. Les réseaux sociaux, notamment, sont peu mis en avant alors que les informations diffusées sur ces plateformes sont quotidiennement mises à jour et permettent aux étudiant.es d'avoir un accès facilité à tout ce qui concerne leur vie universitaire. Il pourrait donc être intéressant de **mettre en place une communication officielle permettant de mieux orienter la communauté universitaire vers ces sources d'information fiables**.



En conclusion, nous soulignons que la **démocratisation de l'information au sein de l'université nécessite une réorganisation des mécanismes de diffusion**. La surcharge informationnelle, le manque de personnalisation dans la réception de l'information et le manque de visibilité des plateformes non officielles fragilisent la capacité des étudiant.es à participer activement à la vie démocratique de l'université. Pour améliorer la qualité de l'information et **rendre la démocratie universitaire plus effective, il est indispensable d'adopter des pratiques plus transparentes et mieux adaptées aux besoins des étudiant.es**, tout en assurant une meilleure régulation des sources d'information. Une telle évolution permettrait non seulement de **renforcer l'implication des étudiant.es, mais aussi de garantir une circulation de l'information plus juste et plus équitable** pour tous les membres de la communauté universitaire.

5) Offre existante de participation

À l'Université de Bordeaux, les **étudiant.es** sont **invité.es à participer à la vie universitaire par différents moyens dont celui des conseils**. Plusieurs conseils de vie universitaire sont organisés tels que le conseil du Collège Sciences de l'Homme (**CSH**) ou encore la Commission de la formation et de la vie universitaire (**CFVU**) que nous avons pu observer. Des représentant.es élu.es étudiant.es siègent lors de ces conseils.



Il existe **d'autres formes d'engagement, tels que les associations et un budget participatif voté en partie par les étudiants**

Nous constatons que les **élu.es étudiant.es étaient peu présent.es** (3 sur 9 au CSH ; 2 sur 16 à la CFVU), et qu'ils/elles n'ont **pas beaucoup pris la parole**. Nous pouvons essayer d'expliquer ce manque d'investissement par divers facteurs. Ils/elles **peuvent être désintéressés de ces longs conseils** (qui durent environ quatre heures) et **trouvent peut-être que ça n'en vaut pas le coup**. Les représentant.es étudiant.es peuvent être confronté.es à une **trop grande timidité et peuvent se sentir moins légitimes à s'investir** dans les débats.

Nous nous sommes demandés si les étudiant.es qui siègent dans ces conseils n'étaient pas là pour "faire joli", pour la forme, pour montrer que l'on peut entendre leurs voix alors qu'ils/elles ne participent pas. **Les étudiant.es siègent-ils pour être seulement écouté.es, pour témoigner ou pour décider ?**

Un débat a lieu entre nous autour de la qualification des étudiant.es. **Faut-il que les étudiant.es s'expriment sur des sujets pour lesquels ils/elles ne sont pas qualifié.es ? Sont-ils/elles assez légitimes ?** La plupart d'entre nous est plus enclin à penser que ce n'est pas affaire de qualifications. **Personne ne peut être qualifié sur tout, nous constatons plutôt un manque de connaissance des dossiers.**

Les étudiant.es seraient alors peut-être plus investi.es et engagé.es si les **membres des conseils les incitaient plus à prendre la parole ou bien s'il existait un conseil seulement rempli d'étudiant.es.**



II - Nos propositions pour améliorer la démocratie universitaire à l'université de Bordeaux

Proposition 1 - Renforcer le sentiment d'appartenance

Dans un premier temps, nous pensons que le **renforcement du sentiment d'appartenance et de l'intégration** au sein de l'université peut jouer un rôle fondamental dans la promotion de la démocratie universitaire.

En effet, un **fort sentiment d'appartenance pourrait favoriser l'engagement et la participation active**. Tout simplement, si les étudiant.es se sentent intégré.es, ils/elles seront plus aptes à vouloir faire évoluer les choses, puisqu'ils/elles se sentiront beaucoup plus concernés et seront plus enclins à participer aux débats. De plus, une intégration réussie peut permettre la **création d'un climat de confiance entre les différents acteurs**. Il sera alors plus évident pour les étudiant.es d'exprimer leur avis, puisqu'ils/elles se sentiront moins jugé.es au sein de leur communauté. En effet, à la fac, créer des contacts entre un grand nombre d'étudiant.es peut parfois être complexe, étant donné que certain.es sont moins enclins que d'autres à prendre la parole.

Une **université où le sentiment d'appartenance prédomine est aussi une université qui réduit les clivages sociaux, culturels et économiques**. L'inclusion diminue le risque de marginalisation de certains groupes, qui s'effacent alors de la vie démocratique au sein de l'université. Cela constitue un enjeu majeur et menace le système démocratique puisque tous les groupes ne sont pas représentés. Une meilleure équité dans la participation renforce la légitimité des décisions prises collectivement.

Une **intégration forte, favorisée par les rencontres au sein de l'université, permet l'émergence d'initiatives collectives, qu'il s'agisse d'organisations étudiantes, de groupes de réflexion ou de projets collaboratifs**. L'impact de ces projets serait encore plus significatif avec la participation de plusieurs étudiant.es issu.es des différents collèges de l'Université de Bordeaux, ce qui permettrait d'obtenir une vision pluridisciplinaire et une pluralité d'opinions, favorisant ainsi le débat



Exemple, à l'Université Simon Fraser (Canada), les "Town Halls participatifs" permettent à tous les membres de proposer et de voter sur des projets pour améliorer le campus via des plateformes interactives (type Menti ou Slido), avec un financement dédié pour les initiatives retenues. Le résultat fut une augmentation significative de la participation étudiante aux instances décisionnelles (de 15 % à 50 % en cinq ans).

Proposition 1 - Renforcer le sentiment d'appartenance

? Une question se pose : **Comment renforcer le sentiment d'appartenance à l'Université de Bordeaux et favoriser l'intégration des étudiant.es ?**

1

Dans un premier temps, nous considérons que **les semaines d'intégration** sont primordiales pour développer le sentiment d'appartenance.

Avec des **activités artistiques et sportives par groupes mixtes** (constitués au hasard pour favoriser les rencontres), ces semaines constituent un **élément majeur pour créer une cohésion au sein des groupes**. Or, les semaines d'intégration ne sont pas organisées dans toutes les licences ou collèges de l'Université de Bordeaux.

De surcroît, des événements comme **"Fête ta rentrée"** devraient avoir lieu en **septembre, à la rentrée, et en janvier-février** (après les vacances de Noël).



Cela permettrait d'avoir **plusieurs moments dans l'année pour créer des liens** avec d'autres étudiant.es et ainsi favoriser la participation aux débats. Cela **assurerait également l'intégration des étudiant.es qui se réorientent** entre les semestres 1 et 2, évitant ainsi la marginalisation de certaines personnes.

Proposition 1 - Renforcer le sentiment d'appartenance

2

Ensuite, il nous semble primordial de **créer des espaces** où les étudiant.es, peu importe leur campus d'affiliation et leur formation, puissent **discuter et échanger librement**, en dehors du cadre scolaire.

Cela pourrait être mis en place grâce à la création de **cafés associatifs**. De nombreuses idées ont été évoquées pendant le débat concernant l'intégration au sein de l'université.

Certain.es étudiant.es pensent que **l'essor de la technologie** pourrait servir de moteur à l'intégration, notamment avec la **création d'une application de rencontre entre les étudiants** de l'Université de Bordeaux.

Cela pourrait permettre de **renforcer le sentiment de communauté en facilitant les connexions sociales** (tout en prenant en compte les risques de malveillance, de détournement de l'objectif en transformant l'application en site de rencontre, ou encore les risques de stigmatisation sociale).



3

Pour favoriser la participation étudiante à la vie associative de l'Université de Bordeaux, il est également nécessaire de **créer des temps d'information et de rencontre** sur l'engagement et la participation à **plusieurs moments dans l'année**, et pas seulement à la rentrée. Cela pourrait **éviter la surcharge d'information** des premiers jours de la rentrée, ce qui rend difficile la communication des possibilités offertes par la vie associative. Durant ces temps de rencontre, il serait intéressant que des étudiant.es témoignent de leur vie universitaire, de leur contribution à la démocratie universitaire, etc.

Proposition 1 - Renforcer le sentiment d'appartenance

4

Enfin, concernant l'**intégration des étudiants du CPES** (Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures), une formation en collaboration avec le lycée Montaigne, qui subissent un **éloignement géographique** ne permettant pas un engagement dans la vie universitaire, nous pensons que des **initiatives spécifiques** seraient pertinentes.

Une **affiliation officielle au campus de la Victoire en L1** permettrait aux étudiants du CPES d'être informés des activités et événements universitaires

Organiser des rencontres régulières avec des étudiant.es d'autres filières, notamment en les conviant aux réunions de rentrée de l'Université, favoriserait également les échanges et la cohésion.



Enfin, le **rattachement du CPES à un conseil de collège**, déterminé selon les thématiques les plus pertinentes, renforcerait sa représentativité dans les instances décisionnelles, tout en donnant une voix institutionnelle à cette formation spécifique



Proposition 2 - Amélioration et nouveaux moyens de participation étudiantes

Nos recherches et entretiens, notamment avec le président de l'Université de Bordeaux (Dean Lewis), nous ont permis de constater la **faible participation des élus étudiant.es lors des conseils**, comme celui du CSH. Ces conseils sont pourtant essentiels au fonctionnement de l'Université de Bordeaux, car c'est en leur sein que les programmes sont validés, les décisions prises et les demandes potentielles formulées. **La quasi-absence des élus étudiants dans ces instances entrave donc un véritable processus d'échange démocratique entre l'administration et les étudiants.**

Dans cette optique, nous suggérons des **approches visant à renforcer la participation des élu.es étudiant.es** et à développer de nouvelles formes de participation étudiante.



L'ensemble de nos travaux a fait émerger une idée à la grande majorité : **la création d'un parlement étudiant**, à l'image de ce qui se fait à l'Université Gustave Eiffel (Paris). Ce parlement pourrait servir d'**instance consultative**, mais aussi être envisagé comme une nouvelle entité capable de travailler sur des dossiers et projets spécifiques aux étudiant.es, et de formuler des revendications.



Composition du Parlement Etudiant

Il pourrait être constitué d'**étudiant.es déjà élus** ou procéder à **une élection distincte**. Les membres pourraient également être **sélectionnés par tirage au sort, soit à partir d'une liste préétablie de volontaires, soit parmi l'ensemble des étudiants** de l'Université de Bordeaux, avec la possibilité de refuser, auquel cas un autre individu serait choisi aléatoirement. Nous envisageons ce parlement **dirigé par l'un de ses membre**, coordonnant les débats et les conversations, et veillant au bon déroulement de ceux-ci, ainsi que plusieurs commissions thématiques où les élu.es étudiant.es pourraient travailler en petits groupes sur des sujets qu'ils maîtrisent mieux.



Proposition 2 - Amélioration et nouveaux moyens de participation étudiantes

Nous croyons qu'un parlement étudiant, tel que nous le proposons, **permettrait aux élu.es étudiant.es d'avoir une instance qui leur ressemble.**

Nous sommes convaincus qu'**entourés de leurs pairs, ils seront plus enclins à prendre la parole**, à proposer des idées et des innovations, car ils/elles ne se sentiront pas intimidé.es, contrairement à ce qui peut se passer dans les conseils plus traditionnels. Cela pourrait également **créer une instance plus proche et mieux comprise par l'ensemble des étudiants**, ce qui pourrait renforcer leur intérêt pour la démocratie.

Un fonctionnement par **commissions thématiques** permettrait aussi aux élu.es d'échanger sur des sujets qu'ils/elles maîtrisent le mieux, évitant ainsi un certain sentiment d'illégitimité, tout en leur permettant de se spécialiser davantage sur certains sujets, **augmentant ainsi leur connaissance des dossiers et peut-être leur capacité à jouer un rôle plus important** dans les conseils universitaires traditionnels.

Nous croyons que l'Université de Bordeaux, soucieuse d'améliorer la participation étudiante et de renforcer sa démocratie, pourrait mettre en place de **nouveaux moyens de participation tels que le référendum ou les sondages d'opinion**



Les **sondages en ligne** permettraient aux élus de l'université de **mieux saisir les attentes et aspirations des étudiant.es**, ce qui encouragerait leur engagement démocratique.



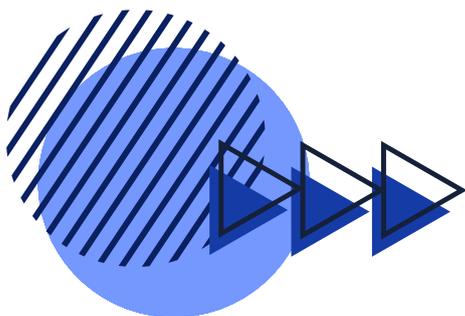
De plus, le **référendum** nous semble être un outil tout aussi important, pouvant être utilisé directement en ligne. Nous sommes convaincus que l'utilisation de référendums **aiderait les étudiant.es à mieux appréhender les enjeux de la démocratie universitaire** et contribuerait à éliminer le sentiment d'une démocratie parfois perçue comme éloignée.

Proposition 3 - Améliorer l'information des étudiant.es

La démocratie universitaire repose avant tout sur l'**existence de dispositifs accessibles aux étudiant.es**. Cependant, leur **efficacité dépend** d'un élément fondamental :

La transmission de l'information

En effet, pour que ces dispositifs soient utilisés, encore faut-il que les étudiant.es en soient informé.es. Ainsi, la **question de l'information** dans la démocratie universitaire semble être un **point essentiel au cœur du problème participatif**.



Nous nous sommes donc interrogés sur le rôle de l'information et sur un moyen de rendre l'information plus accessible adaptée, mais également mieux distribuée. L'université dispose de nombreux dispositifs d'information, néanmoins : **ce n'est pas tant le manque d'information qui pose problème, mais surtout la manière dont elle est communiquée**. Parfois, les étudiant.es sont confronté.es à un surplus d'informations mal ciblées, ce qui rend difficile l'identification de celles qui les concernent et les intéressent.

Afin de résoudre ce problème, il serait possible de **personnaliser les informations fournies aux étudiant.es**. L'idée consisterait à offrir à chaque étudiant.e la **possibilité de s'abonner uniquement aux contenus qui l'intéressent** grâce à des newsletters thématiques :



culturelle



artistique



scientifique



sportive

et autres...

Cela permettrait la **diminution de la surcharge d'informations** et la **pertinence des informations**. De plus, cette solution inciterait les étudiant.es à s'impliquer davantage, étant donné qu'ils/ elles recevraient des messages directement liés à leurs centres d'intérêt.

Proposition 3 - Améliorer l'information des étudiant.es

D'un autre côté, malgré la quantité d'informations disponibles à l'université, celles-ci sont souvent dispersées sur différents supports :



Réseaux sociaux des facultés



Journal universitaire (ScrUB)



Site officiel



Affiches

Cependant, de nombreux.se étudiant.es ressentent toujours un manque d'information. Il s'agit principalement d'un manque de centralisation et de clarté sur l'endroit où chercher ces informations. Afin de résoudre ce problème, il pourrait être bénéfique de mettre en avant des **QR CODES**



Affichés sur les campus, ils permettraient de se rendre directement sur les plateformes d'informations. Les QR codes, visibles dans les endroits où les étudiant.es se rendent régulièrement (bibliothèques, cafétérias, halls d'entrée), permettraient un accès immédiat aux informations importantes.

De plus, associée à toutes ces initiatives, l'idée de rendre la communication plus attractive serait également primordiale. Certains messages institutionnels de l'université pourraient être considérés comme trop éloignés des étudiant.es. On pourrait alors envisager une approche communicative de pairs à pairs. Permettant une communication plus accessible mais également plus attrayante et captivante, cette approche correspondrait mieux aux langages et aux attentes des étudiant.es.



Il est donc essentiel d'améliorer non seulement la qualité, mais également la forme et la distribution des informations afin de permettre une meilleure participation dans la démocratie universitaire. Des informations précises et ciblées, accessible et captivante peut entraîner une participation plus active des étudiant.es. Une telle approche pourrait à terme permettre la création d'un cadre où chaque étudiant.es se sent.es conscient.es des événements liés à leur université, et donc intégrés et impliqués.



Proposition 4 - Sans intermédiaire, les étudiants au plus près de la démocratie

En parallèle des points développés plus haut et comme évoqué en fin de proposition 2, nous avons réfléchi à de **nouveaux dispositifs visant à améliorer la participation politique étudiante.**



Deux idées originales en termes de démocratie universitaire sont ressorties de ces échanges. Toutes deux semblent pouvoir **combler la zone de flou présente entre le vote étudiant et les décisions finales concrètes mises en place**. Ainsi, à travers ces deux propositions, les étudiants sont en première ligne de la prise de décision, **sans intermédiaire.**

1

Un dispositif de référendum étudiant

La République Française définit le référendum comme **“une procédure permettant de consulter directement les électeurs sur une question ou sur un texte.”** Par ailleurs, c'est un instrument de **démocratie directe** qui permet au peuple d'intervenir directement dans la conduite de certains domaines de la politique nationale ou locale”.

Ainsi, à travers un référendum, les **étudiant.es pourraient avoir la sensation de participer plus directement à la vie politique de l'université et ainsi se sentir plus engagés dans celle-ci.** Cela pourrait, nous l'espérons, entraîner un cercle vertueux qui mènerait les étudiant.es, motivé.es par leur implication au sein du référendum, à s'engager dans d'autres pans de la démocratie universitaires, tels que les élections des représentant.es étudiant.es en conseils.

Proposition 4 - Sans intermédiaire, les étudiants au plus près de la démocratie

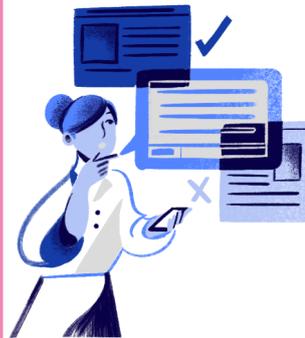
2

Une autre idée s'est invitée à notre réflexion, dans la lignée de la précédente. Celle de **mettre en place un autre type de consultation en ligne**. Si l'usage d'un référendum semble être un processus qui reste, par exemple dans la politique générale française, assez rare, un autre **type de consultation en ligne pourrait être mis en place**, plus régulier.



L'idée ne vient pas de nulle part. Un certain nombre d'entre nous utilisent régulièrement l'application "Pol".

"Le concept est simple, chaque jour une question politique en lien avec l'actualité est donnée, l'utilisateur y répond dans la journée. Le lendemain, on peut retrouver sur l'application un graphique montrant les résultats des votes de tous les utilisateurs, dans notre circonscription et au niveau national. Par exemple, le 30 Novembre 2023 on nous demandait "Selon vous, faut-il introduire la proportionnelle aux élections législatives?". Maintenant les résultats sont disponibles et on peut voir que, sur 5770 votants en France, 68% sont favorables à cette proposition. Des informations complémentaires sur le contexte de la question sont par ailleurs disponibles au moment du vote, tout comme l'option de s'abstenir."

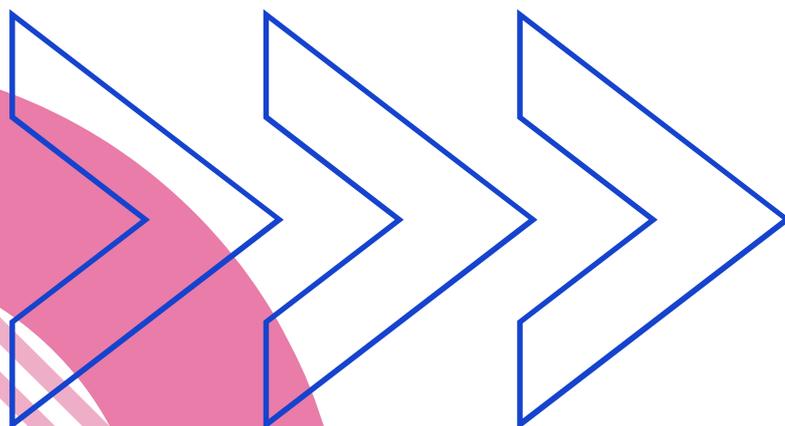


Ainsi, nous pensons qu'une **plateforme permettant de donner régulièrement son avis sur des questions liées à l'actualité politique universitaire** pourrait être un bon moyen d'intéresser les étudiant.es à la démocratie universitaire. Tout comme le référendum, cette proposition pourrait **permettre de réduire la distance présente entre les étudiant.es et les décisions politiques concrètes** au sein de l'Université de Bordeaux.

Précisons néanmoins que ces questions n'ont **pas forcément besoin d'être quotidiennes** (cela pourrait même être potentiellement contre productif au vu de la quantité d'informations déjà à traiter par les étudiants chaque jour). Ainsi une **formule hebdomadaire, bi hebdomadaire ou mensuelle semble plus appréciable**. Par ailleurs, toutes les questions n'ont pas forcément à être intrinsèquement politiques et des questions concernant la vie de campus peuvent très bien se prêter au jeu. Enfin, pour intéresser les étudiant.es, il semble préférable que la **question soit nettement accessible et accroche le regard dans un espace souvent consulté** par les étudiant.es, tel que page de garde de l'ENT par exemple.

ANNEXE

- 1 - Interview du président de l'UB : Dean Lewis** p.28
- 2 - Observation de conseils** p.29
 - 1. Comptes rendus de la CFVU p.30
 - 2. Comptes rendus du CSH p.32
 - 3. Photos de la CFVU et du CSH p.33
 - 4. Uniclip p.34
- 3 - Poster sur le parlement étudiant** p.35
- 4 - Vote sur les propositions** p.36



1 - Interview du président de l'UB : Dean Lewis

Interviewer : Comment êtes-vous devenu président de l'Université de Bordeaux ?

Président : Mon parcours s'est construit sur un engagement progressif. Dès le collège, j'étais délégué de classe, puis délégué d'établissement au lycée. À mon arrivée à l'université de Bordeaux, en tant que professeur agrégé, j'ai immédiatement souhaité m'investir dans des responsabilités collectives. J'ai occupé des rôles variés, notamment la direction de l'UFR de physique et la présidence de Bordeaux I. Lors de la fusion des universités en 2014, j'ai joué un rôle central, avant de devenir vice-président. En 2022, poussé par le collectif universitaire, j'ai décidé de candidater à la présidence, animé par l'envie de contribuer à la stratégie et au fonctionnement de l'établissement.

Interviewer : S'agissait-il de votre première campagne électorale ?

Président : Non, j'avais déjà un bagage de vice-président sous le mandat de Manuel Tunon de Lara. Mon projet s'inscrivait dans la continuité du travail accompli. Nous avons constitué un collectif d'une cinquantaine de collègues issus d'horizons variés pour élaborer un bilan et une vision commune. Bien qu'il n'y ait pas eu de candidature concurrente, nous avons structuré une campagne en nous appuyant sur des ateliers thématiques et une plateforme en ligne pour présenter nos propositions.

Interviewer : À quoi ressemble une journée typique en tant que président ?

Président : Les journées sont très diversifiées et souvent imprévisibles. Je peux commencer par une réunion d'urgence à 8 h pour gérer une intrusion ou un incident, continuer par un déjeuner de travail avec des vice-présidents pour discuter de stratégie immobilière, et terminer par un conseil d'administration qui dure jusqu'à 20 h. Parfois, je reçois une délégation étrangère ou je participe à des événements institutionnels. Nous devons jongler entre des missions opérationnelles - comme gérer un blocage ou réparer une infrastructure endommagée - et des réflexions stratégiques à long terme.

Interviewer : Quels sont les défis budgétaires auxquels fait face l'université ?

Président : L'Université de Bordeaux, en tant que l'une des cinq plus grandes de France, doit gérer un budget complexe. La fusion des universités a permis de rationaliser nos coûts et de renforcer nos capacités de gestion. Cependant, nous faisons face à des contraintes budgétaires, comme la hausse des coûts de l'énergie. Heureusement, grâce à notre stabilité financière et à notre planification stratégique, nous pouvons absorber certaines réductions de dotations sans prendre de décisions drastiques. Par ailleurs, nous travaillons en partenariat avec les collectivités locales pour des projets comme les résidences étudiantes et les infrastructures durables, afin de garantir une gestion responsable et intégrée.

Interviewer : Les étudiants sont-ils suffisamment intégrés dans la gouvernance ?

Président : Les étudiants sont des acteurs importants des conseils centraux et académiques, où leur voix a autant de poids que celle des autres membres. Cependant, nous constatons un faible taux de participation aux élections, malgré nos efforts pour les sensibiliser via des unités d'enseignement sur l'engagement et des actions de communication ciblées, notamment sur les réseaux sociaux. Notre défi est de rendre ces instances plus accessibles et attractives pour les étudiants, tout en valorisant leur participation à travers des crédits et une reconnaissance institutionnelle.

Interviewer : Quels sont les défis spécifiques pour les étudiants du CPES ?

Président : Le CPES, en raison de sa position hybride entre l'université et le lycée Montaigne, pose des défis particuliers. Par exemple, les étudiants ne sont pas toujours bien intégrés dans les dispositifs universitaires. Leur BDE n'est pas encore reconnu, et ils ne sont pas rattachés à un campus précis, ce qui complique l'accès à certaines ressources. Nous travaillons à rectifier ces situations, en attribuant un rattachement par défaut dès la première année et en clarifiant leur statut au sein de l'université.

Interviewer : Quels sont les atouts de l'Université de Bordeaux ?

Président : Notre université bénéficie d'une pluridisciplinarité qui favorise la collaboration et l'innovation. La fusion des universités a permis de mutualiser les compétences et de renforcer notre efficacité administrative. Nous sommes reconnus pour nos initiatives en transition environnementale, en gestion immobilière et en prévention des violences. Cette dynamique nous positionne comme un établissement de référence, capable de relever des défis sociétaux majeurs comme la transition écologique ou l'inclusion.

Interviewer : Quels sont les liens entre l'université et les collectivités locales ?

Président : L'université joue un rôle structurant pour le territoire. Nous collaborons avec les collectivités sur des sujets comme l'aménagement des campus, les transports ou le logement étudiant. Par exemple, nous adaptons les horaires des cours pour éviter la saturation des transports en commun. Nous travaillons également avec la métropole sur des projets environnementaux, comme le réseau de chaleur universitaire, et avec la région pour soutenir les filières socio-économiques locales.



Scanner pour plus
d'informations



2- Observations de conseils

2.1 - Comptes rendus de la CFVU

Observation de CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire)

Réalisé par Fanny Rigoni Bertrand et Elisa Morant, le 22 octobre 2024.

Lecture : Statuts de l'Université de Bordeaux

1. Compte-rendu d'observation

La CFVU que nous avons observé est celle du mardi 22 octobre 2024 dans la salle des actes du collège DSPEG du campus Pessac. Celle-ci avait lieu de 14h à 18h, mais pour notre observation, nous n'avons pu rester que les deux premières heures.

Lorsque l'on rentre dans la salle, les tables sont disposées sous la forme d'un oval entouré d'une multitude de chaises. Une rangée de chaises est également installée au fond de la salle, c'est sur celles-ci que nous nous sommes installés pour notre observation.

26 personnes sont présentes dans la salle (sur 40), dont 2 représentants étudiants sur les 16 qui sont compris dans la CFVU. Nous observons par ailleurs que le nombre d'hommes et de femmes est équivalent, la parité est présente.

Les intervenants entrent au fur et à mesure et signent un papier pour signaler leur présence avant de s'installer. Ils ont des chevalets avec leur nom et leur fonction et se placent tout autour de la grande table sur laquelle des bouteilles d'eau sont mises à leur disposition.

Dans quel ordre s'assoient-ils ? Pas de places attribuées. On suppose qu'ils choisissent à peu près leur place. On constate cependant que les représentants étudiants ont tendance à se placer au fond de la salle et que le vice-président, Élise Gallier (en charge de l'organisation de la commission) et le vice-président académique sont installés en bout de table, présidant la séance du jour.

Ils ont tous des micros et les activent lorsqu'ils parlent. De grands écrans (six) sont disposés entre les tables et permettent aux membres du conseil de pouvoir consulter l'ordre du journal puis les diaporamas des différents intervenants qui ont à leur disposition une petite télécommande pour changer les slides.

Pascal Lecroart, le vice-président en charge de ce conseil, présente l'ordre du jour. Il annonce que le prochain conseil se tiendra début décembre et sera bien chargé, comme toutes les commissions de décembre.

Il commence par les affaires générales.

Tout d'abord, les actualités.

Il aborde l'application du congé menstruel, instauré par l'Université de Bordeaux le 23 septembre 2024. Il s'agit de revoir un peu quelques détails de ce nouveau motif d'absence. Bilan (pour le moment) : pas de sur-utilisation (environ 27 demandes par jour) ; mise à jour mais peu de bugs. Qui est concerné ? Le congé s'applique uniquement sur le temps universitaire et non le temps hospitalier. Il ne s'applique donc pas aux étudiants du CHU. Question : possibilité de proposer au CHU de faire pareil ? ; réponse : ce n'est pas le rôle de l'UB, ce ne sont pas les mêmes instances.

Une autre actualité concerne un événement tragique, un étudiant s'est donné la mort. Il était Éthiopien et était en Erasmus, en troisième année de thèse d'informatique. La cellule de psychologie a été mobilisée, et l'Espace Santé Étudiant est toujours là pour tous les étudiants. On rappelle aussi qu'une formation de secours concernant la santé mentale est ouverte à tous. Une minute de silence pour l'étudiant.

Pascal Lecroart revient ensuite sur le procès-verbal de la dernière CFVU. Une faute d'orthographe a été corrigée et un problème concernant un intervenant a été réglé. Tous les membres du conseil votent, en accord ou non avec ces modifications. Sur 24 votants, 22 sont pour, 0 contre et 2 abstentions. Pour voter, les membres de la CFVU détiennent une petite télécommande et les résultats s'affichent sur les grands écrans.

Par la suite, il s'agit de traiter des affaires courantes.

Dans un premier temps, le conseil s'occupe de valider ou non les créations ou modifications de nom de diverses formations. Un à un, les intervenants soutenant leur projet entrent dans la salle et présentent ce qu'ils veulent changer avant de ressortir quand ils ont terminé. Trois parcours sont concernés par ce potentiel changement de nom.

On constate par ailleurs qu'avant chaque vote, le vice-président demande si quelqu'un a des questions. Si c'est le cas, un échange entre les élus et les intervenants peut avoir lieu. L'échange reste alors dans la bienveillance et dans le but d'apporter des réponses claires sur des points qui ont pu être flous lors de la présentation.

Notre observation s'est donc arrêtée ici après deux heures au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire dans laquelle nous avons été très gentiment accueillies !

2 - Observations de conseils

2.1 - Comptes rendus de la CFVU

2. Éléments utiles de la lecture

a) Éléments utiles pour éclairer l'observation

Pascal Lecroart - vice-président en charge de ce conseil
Élise Gallier - en charge de son organisation

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) est consultée et émet un avis sur :

→ Les programmes de formation des composantes,

→ La création d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants.

→ Vise à l'élaboration de l'offre de formation

→ Contribue à l'amélioration de la vie universitaire

→ Est composée de 40 membres, notamment :

- 8 représentants des professeurs (Collège A)
- 8 représentants des autres enseignants-chercheurs et enseignants (Collège B)
- 4 représentants des BIATSS = personnels non-enseignants du supérieur

(Collège C)

- 16 représentants des étudiants (Collège D)

- Le directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires ou son représentant assiste aux séances de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du conseil académique.

- Le président de l'Université préside le conseil académique (la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et la Commission de la recherche)

- Il est assisté par deux vice-présidents élus, sur sa proposition, par chacune des commissions du conseil et par un vice-président du conseil académique.

- En cas de partage égal des voix, le président a voix prépondérante.

- La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte : la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation ; les règles relatives aux examens ; les règles d'évaluation des enseignements ; des mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiants ; les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

- La commission peut être consultée sur : les demandes d'accréditation des diplômes ; le volet formation des rapports d'activité et sur la cohérence des projets d'orientation ; la détermination des besoins prioritaires en termes d'infrastructures.

- Les décisions du conseil académique comportant une incidence financière sont approuvées par le conseil d'administration.

b) Éléments utiles pour répondre au mandat et argumenter en délibération

- La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques ;

- Des mesures visant à promouvoir et développer des interactions entre sciences et société, initiées et animées par des étudiants ou des enseignants-chercheurs, au sein des établissements comme sur le territoire de rayonnement de l'établissement.

- La Commission participe à l'élaboration de l'offre de formation et contribue à l'amélioration de la vie universitaire.

- La CFVU comprend 16 représentants des étudiants ce qui favorise la participation étudiante.

2 - Observations de conseils

2.2 - Comptes rendus du CSH

Observation du Conseil du collège Sciences de l'Homme

Réalisé par Lise et Ada Le 14 novembre 2024

Lecture (Règlement intérieur de l'université de Bordeaux et Statuts du collège Sciences de l'Homme)

1. Compte-rendu d'observation

Nous avons observé le conseil du collège Sciences de l'Homme, le jeudi 14 novembre 2024. Ce conseil a eu lieu dans la salle de TD6 du campus de la victoire, de 14h à 18h et nous y sommes restées les deux premières heures.

Les tables étaient organisées en U, et les personnes présentes pouvaient s'asseoir où elles le souhaitaient, nous nous sommes donc installées à côté des élèves représentants. Chaque personne qui entre ou sort de la salle doit signer sur l'acte de présence et prendre un chevalet sur lequel est renseigné son nom, sa fonction, et son collègue (A,B,C,D).

Les représentants étudiants nous ont expliqué que 9 sièges leur étaient réservés, 5 pour eux et 4 pour le point levé. Seulement 4 élèves sur 9 sont venus (d'abord 3 puis une élève en a remplacé une autre), dont 0 du point levé. Il y avait en tout 20 personnes, qui occupent différents postes comme: Responsable carats, représentants des différents collèges, Assistant de direction, Directeur collège science de l'homme, responsable des collections SH, directrice adjointe collège SH, RAF du college science de l'homme ou encore Responsable de la vie étudiante.

Aucun matériel n'est utilisé à l'exception d'un écran afin de projeter un diaporama. La séance débute par un rapide rappel de la séance précédente, effectué par le président du conseil ainsi que par la distribution des procurations.

Le directeur évoque ensuite les problèmes de chauffage dans l'université, ainsi que des infractions dans les locaux. Par la suite, les directrices de la bibliothèque universitaire de la Marne présentent rapidement le fonctionnement de celle-ci, et les projets en cours à l'aide d'un diaporama.

Une fois leur présentation finies, elles quittent la salle et le directeur du collège Sciences de l'Homme prend le relais.

Il présente un certain nombre de conventions, pour que tout le monde puisse délibérer et les approuver. Toutes les conventions concernaient la faculté STAPS. Une fois que la présentation des conventions est faite, les membres du conseil passent au vote. Celui-ci se fait à main levée, est rapide et efficace. Le président demande d'abord si quelqu'un s'abstient (en l'occurrence personne), puis si quelqu'un s'oppose (personne non plus). Les conventions sont donc adoptées.

Par la suite le conseil étudie les demandes de subventions de trois associations étudiantes: une de la faculté d'anthropologie, une des sciences de l'éducation et la dernière de la faculté de sociologie.

Chacune demande des montants très différents allant de 130 euros à 1000 euros. Des débats sur l'équité des sommes et le mérite de chaque association à recevoir ces sommes s'ensuivent pour finalement procéder au vote et que tout le monde accepte de verser les sommes demandées.

On remarque que les échanges sont plutôt fluides et presque amicaux notamment grâce au directeur du collège qui préside ce conseil. Le directeur a expliqué aux membres du conseil qu'il est à la recherche d'un nouveau membre afin de remplacer l'une d'entre eux qui ne peut plus participer aux conseils, aucune des personnes qu'il a contactées pour l'instant ne veut participer.

Il a ensuite fait un point sur les prochaines élections concernant le renouvellement des élus étudiants et de la personne quittant le conseil. Il y aura une campagne électorale du 15 janvier 12H au 30 janvier 17H suivie d'un vote électronique du 28 au 30 janvier et des résultats le 31 janvier.

2. Éléments utiles de la lecture

a. Éléments utiles pour éclairer l'observation

Le conseil du collège Sciences de l'Homme est normalement composé de 30 membres, dont 15 représentants élus des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, 3 représentants élus des personnels BIATS, 9 représentants élus des étudiants, 3 personnalités extérieures, désignées par le conseil du collège, sur proposition du directeur du collège.

Lors du conseil, il y avait en réalité 20 membres, dont 4 représentants étudiants, 2 personnes extérieures, et moins de 15 enseignants ou enseignants-chercheurs ainsi qu'un invité.

En effet, le Directeur du collège invite, compte tenu de l'ordre du jour fixé, toute personne dont la présence lui paraît utile -> Le jour de notre observation les invités étaient la responsable de la bibliothèque Marne ainsi qu'un autre invité qui n'a pas pris la parole lors de notre observation.

2 - Observations de conseils

2.2- Comptes rendus du CSH

Le conseil du collège intervient sur les questions suivantes :

- - Adoption de la répartition des moyens alloués -> il a été question de demandes de subventions
- - Adoption du rapport d'activité annuel et le projet d'orientation du collège
- - Participation à la définition des programmes pédagogiques (modalités de contrôle des connaissances, organisation de passerelles entre les cursus de formation, internationalisation et certifications des formations, etc.) ;
- - Consultation sur le recrutement, l'affectation et la carrière des enseignants-chercheurs, les appels à projets, etc. -> demandes de convention entre les Staps et plusieurs instances (hôpital Charles Perrin, école de surf, décathlon)
- Compétences du directeur du collège Sciences de l'Homme
- - Il préside le conseil du collège, prépare et exécute ses délibérations. -> Le directeur a effectivement mené tout le conseil, c'est lui qui lance les sujets, interpelle et interroge les membres.
- - Il participe à la préparation et à la mise en œuvre du contrat pluriannuel de l'établissement.
- - Il coordonne l'élaboration de la politique de formation initiale et de formation tout au long de la vie en impliquant les composantes internes du collège, notamment lors de la procédure d'accréditation
- - Il porte la politique de formation et de vie universitaire et s'assure de sa cohérence avec la politique générale de l'établissement. Il participe au dialogue de gestion avec la direction de l'Université pour assurer les moyens financiers, humains, logistiques et patrimoniaux nécessaires à la réalisation des missions du collège.
- - Il conduit le dialogue de gestion avec les directeurs des composantes regroupées au sein du collège.
- - Il élabore, avec les composantes internes, le budget du collège et en suit l'exécution.
- - Il garantit avec ses services et en relation avec l'administration centrale, le pilotage, la maîtrise et l'opérationnalisation de l'offre de formation
- - Il dirige l'administration du collège.
- - Il peut recevoir délégation de signature du Président de l'Université pour les affaires intéressant le collège.
- - Il représente le collège au sein de l'Université de Bordeaux et auprès des partenaires extérieurs

L' élu étudiant délégué du Collège Sciences de l'Homme est élu par le conseil du Collège parmi les membres élus étudiants du conseil. Il a notamment dans ses missions de co-présider le conseil de la vie universitaire du Collège Sciences de l'Homme et de siéger au conseil de la vie de campus auquel le collège est rattaché. -> il n'y avait pas d' élu étudiant délégué (ou cela n'était en tout cas pas renseigné)

b. Éléments utiles pour répondre au mandat et argumenter en délibération

Règlement intérieur de l'université de Bordeaux : Article 20. Démocratie et parité

L'université de Bordeaux veille et encourage la parité entre les sexes parmi les élus de ses différents conseils.-> lors de notre observation, il n'y avait pas de parité (6 hommes et 14 femmes)

En cas de scrutin de liste, les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Compte tenu de l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe posée par le code de l'éducation, les listes ne comportant qu'un seul nom ou seulement des candidats de même sexe sont, en principe, irrecevables.

Toutefois, de telles listes peuvent malgré tout ne pas être déclarées irrecevables sous réserve :

- De démontrer l'impossibilité de respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe ; - De respecter les dispositions précisant les modalités de constitution des listes incomplètes pour les différents collèges (en termes de nombre minimum de candidats sur les listes et de représentation des grands secteurs de formation). Article 13. Périodicité des réunions

Un calendrier prévisionnel annuel des séances du conseil est présenté en début de chaque année universitaire.

Le conseil se réunit au moins quatre fois par an.

Il est en outre réuni de plein droit à l'initiative du directeur ou à la demande du tiers des membres en exercice. Dans ce dernier cas, ces derniers doivent indiquer au président, la ou les questions qu'ils désirent voir porter à l'ordre du jour et le conseil est convoqué dans le respect des dispositions du 1er alinéa de l'article précédent

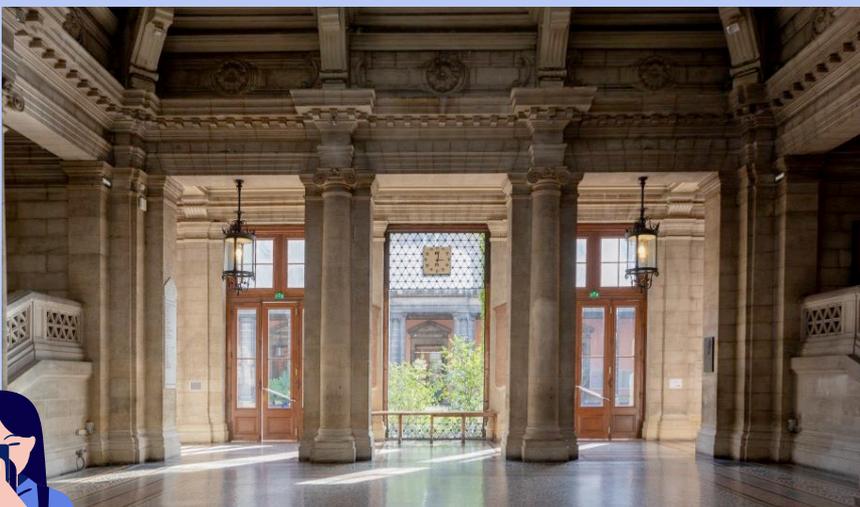
Article 17. Modalités de vote

Les votes ont lieu à main levée, sauf si un membre du conseil demande un scrutin secret. Sauf dispositions législatives ou réglementaires particulières, les votes sont acquis à la majorité simple des suffrages exprimés, sans que les abstentions, les votes blancs ou nuls ne soient pris en compte.-> les votes ont effectivement eu lieu à "main levée" (personne ne s'abstenant ou n'étant pas d'accord, ils étaient très rapides et unanimes)

En matière budgétaire, les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés. Les délibérations relatives à l'approbation ou à la modification des statuts sont prises à la majorité absolue des membres en exercice.

2 - Observations de conseils

2.3- Photos de la CFVU et du CSH



2 - Observations de conseils

2.4 - Uniclip



QR CODE UNICLIP

3- Poster sur le Parlement Etudiant

Le Parlement Etudiant

Université Gustave Eiffel

Inédit en France, il est une instance de décision et de représentation des étudiant.es de l'Université Gustave Eiffel aux côtés du Conseil d'administration et du Conseil académique. Présidé par la Vice Présidence Etudiante, cette instance joue un rôle central en matière de vie étudiante, de vie de l'établissement et de questions liées à la formation. Rassemblant des étudiants et étudiantes élus et des membres d'associations étudiantes, le Parlement permet un débat entre pairs

Objectifs



Impliquer activement les étudiants dans le débat public et les prises de décisions concernant des enjeux sociétaux (écologie, égalité, citoyenneté, etc.).



Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et aux processus démocratiques en offrant aux étudiants un lieu où ils peuvent proposer des idées, discuter, et co-construire des solutions



Développer les compétences de gouvernance et de débat des étudiants, en leur permettant de s'initier aux rouages de la prise de décision collective.



Favoriser une prise de conscience collective sur les défis actuels, tout en intégrant les préoccupations des jeunes dans les politiques publiques et les stratégies universitaires.

Fonctionnement

La soumission et la discussion de propositions : les étudiants peuvent proposer des projets ou des initiatives qui sont ensuite débattus par les autres membres.

Le vote et la prise de décision : les projets qui reçoivent le soutien des membres du Parlement Etudiant sont votés et peuvent ensuite être proposés aux instances universitaires pour leur mise en œuvre.

La formation et l'accompagnement : des ateliers et des formations sont souvent organisés pour permettre aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires en matière de gouvernance et de participation citoyenne.

Exemples de thématiques abordées

La transition écologique : avec des propositions pour améliorer la durabilité des campus ou favoriser les énergies renouvelables.

L'égalité et l'inclusion : pour promouvoir la diversité, la parité, et lutter contre les discriminations au sein des campus.

La vie étudiante : pour améliorer les conditions de vie et d'études, comme la création de nouveaux services de soutien, des espaces de détente, ou des actions pour la santé mentale.

Impacts et perspectives

Ce dispositif est encore relativement nouveau, mais il connaît un succès encourageant. Il permet aux étudiants de mieux comprendre les mécanismes de la vie démocratique et de se familiariser avec les processus de prise de décision collective. L'impact est double : d'un côté, l'université bénéficie d'une dynamique positive en s'appuyant sur les idées des étudiants ; de l'autre, les étudiants acquièrent des compétences et s'initient aux rôles de citoyens actifs, préparant ainsi les futurs acteurs de la société



← Scanner pour plus d'informations

4 - Vote sur les propositions

Pour renforcer le sentiment d'appartenance :

1/ favoriser l'intégration des étudiants à l'UB par :
des semaines d'intégration, événements, cafés associatifs, Site de rencontre - le Tinder de l'UB (en tout bien tout honneur!)
...avec des temps d'info et de rencontres sur engagement et participation
.... Des temps de rencontres répétés dans l'année, avec des témoignages étudiants

2/ Pour le CPES :

affiliation du CPES au campus de la Victoire pour être informés de la vie U
rencontres avec des étudiants de l'UB - être conviés aux réunions de rentrée
quid d'un rattachement à un conseil de collège ? lequel ? à trancher

Pour améliorer l'information :

3/ Abonnement à réseaux, newsletter au choix, avec une information préalable (affiches, ScrUB..) : cf. réseau Alumni

4/ des messages pairs à pairs

Pour améliorer la participation :

5/ Installer un parlement étudiant
6/ Améliorer la formation et la préparation des élus étudiants en amont (observations préalables de conseils)
7/ période d'essai de 2 mois pour tout mandat
8/ réduire la durée du mandat à 1 an
9/ laisser la possibilité au binôme titulaire/suppléant de siéger (1 voix)
10/ Valoriser de façon distinctive les élus étudiants
11/ Mieux informer sur les campagnes électorales, les enjeux, les rôles des représentants (conseils et conseil de perfectionnement aussi)
12/ Proposer de nouveaux dispositifs : referendum, consultation en ligne (POL)
13/ améliorer identité graphique

Proposition	VOTE UE DEMO		SUFFRAGE 65 (13 x5)	
	Nombres		Pourcentage	
1	21		32	
2	1		0	
3	9		14	
4	0		0	
5	19		30	
6	3		4	
7	0		0	
8	0		0	
9	0		0	
10	0		0	
11	4		6	
12	8		12	
13	0		0	



